



**Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel
de chasse à caractère commercial**

**La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 424-3, L 425-15, R 424-13-1 à R 424-13-4 et R 428-7-1.

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant Mme Catherine SÉGUIN, préfète de la Loire.

Vu l'arrêté préfectoral n° 22-005 du 21 février 2022 portant délégation de signature à Mme Élise RÉGNIER, directrice départementale des territoires de la Loire.

Vu la déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial déposée le 17 mars 2022 par le gérant de la société « Domaine du Bien Aller » inscrit au SIRET sous le numéro 431 548 643 00011.

donne récépissé du dépôt de sa déclaration d'établissement professionnel de chasse à caractère commercial au pétitionnaire suivant :

Dénomination de l'établissement : « *Domaine du Bien Aller* »
Forme juridique : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Activité(s) : bar, organisation chasses pêches élevage gibiers dressage animaux, organisation d'activités sportives, location salles, exploitation gîtes ruraux
Domiciliation du siège social : Lieu-dit les Etournelles à NEAUX (Loire)
Gérance : Monsieur POLETTE Robert.

L'établissement « *Domaine du Bien Aller* » qui propose des services cynégétiques sous forme d'actes de chasse réalisés en contrepartie d'une rémunération est inscrit au registre des établissements professionnels de chasse à caractère commercial de la Loire sous le numéro d'identification **042-005**. Cette référence est à rappeler dans toute correspondance.

L'établissement « *Domaine du Bien Aller* » exerce son activité de chasse sur un territoire dont le périmètre et les parcelles cadastrales qui le composent dans le département de la Loire figurent en annexe du présent récépissé.

Ce territoire d'une surface totale de 120,63 hectares dans le département de la Loire est entouré d'une clôture constituée d'un grillage de 2 m de hauteur enterré dans le sol sur une profondeur de 0,50 m. Il inclut dans son périmètre une maison d'habitation.

Conformément au I de l'article L424-3 du code de l'environnement, le responsable de l'établissement s'assure du caractère constant, continu et étanche de cette clôture.

Lorsque la clôture recouvre un cours d'eau caractérisé, le pétitionnaire s'assure du respect des dispositions suivantes :

- La clôture laisse libre l'écoulement des eaux, en particulier en cas de crues, afin de garantir le respect des dispositions imposant d'empêcher le passage du gibier à poil, qui obligent l'installation d'un grillage continu à maille fine (hermétique) sur toute la périphérie du parc ;
- La clôture ne fait pas obstacle à la continuité écologique (piscicole et sédimentaire), en cas de situation sur un cours d'eau classé à ce titre ;
- L'édification de la clôture et l'installation de dispositifs particuliers au droit et dans le lit du cours d'eau (traversée ou couverture) respecte le cas échéant les obligations de procédure loi sur l'eau.

La liste des espèces dont le lâcher et la chasse sont envisagés par cet établissement est la suivante : sangliers uniquement.

Le responsable de l'établissement professionnel de chasse à caractère commercial doit tenir un registre des entrées et des sorties d'animaux faisant apparaître notamment :

- l'origine des animaux lâchés sur leur territoire (nom et adresse du fournisseur), leur nombre et les espèces concernées, les dates d'achat et de lâcher ;
- le nombre d'animaux, en indiquant les espèces concernées, qui sont prélevés lors de chaque journée de chasse.

Le pétitionnaire déposera une nouvelle déclaration auprès du préfet de département en cas de fermeture de l'établissement professionnel de chasse à caractère commercial ou pour toute modification entraînant un changement notable des éléments de la présente déclaration (modification du périmètre, changement du gérant ou du propriétaire, etc).

Le présent récépissé ne dispense en aucun cas le pétitionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations et notamment l'obligation éventuelle de déclaration préalable d'édification d'une clôture prévues à l'article R421-12 du code de l'urbanisme ou de procédure loi sur l'eau notamment pour les situations particulières évoquées ci-avant.

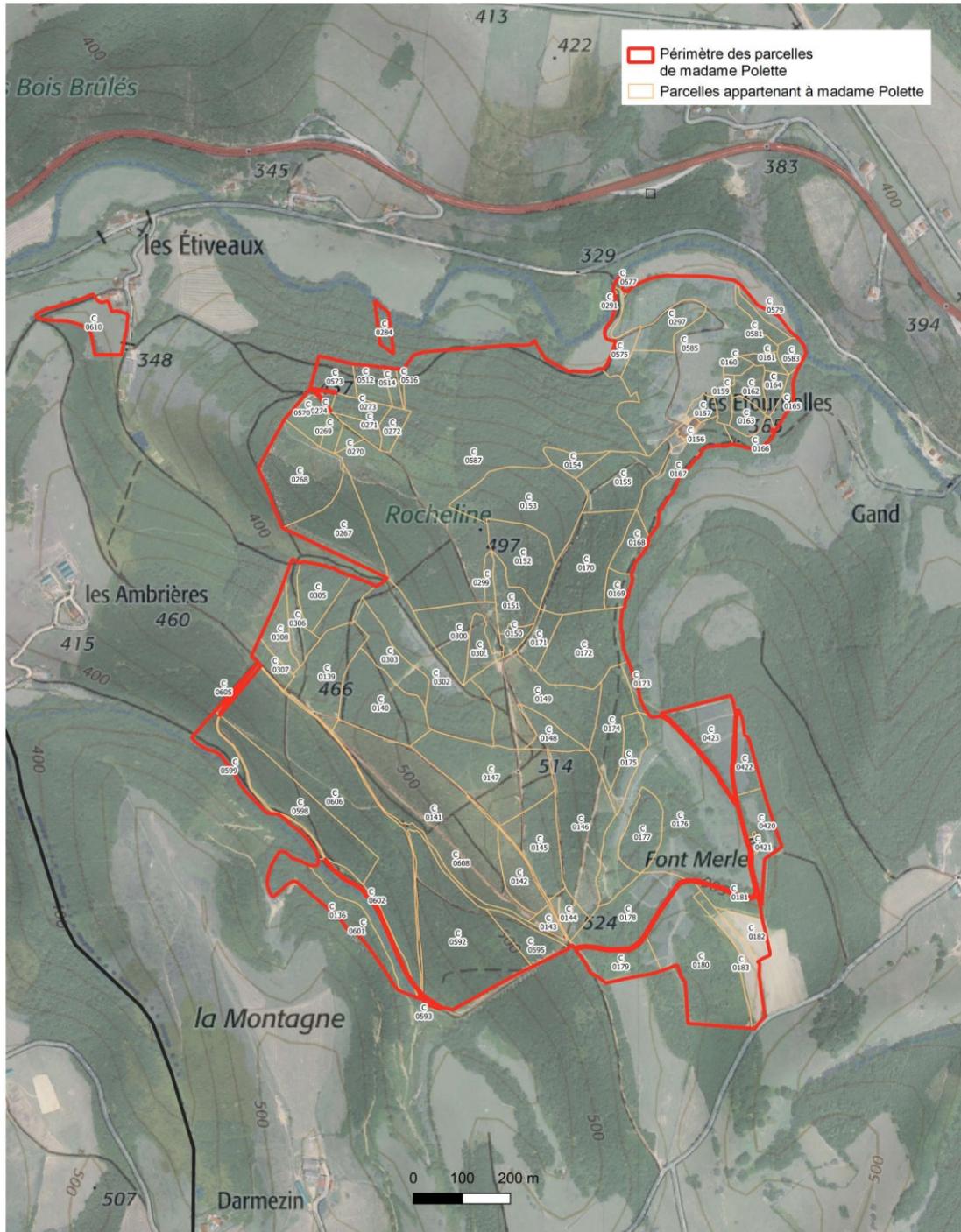
Saint-Étienne, le 01 avril 2022

P/La préfète et par délégation,
La directrice départementale des
territoires,
Signé : Élise RÉGNIER

Annexe 1 : Cartographie du périmètre



Parcelles appartenant à madame Polette sur la commune de Neaux (enclos cynégétique)



Annexe 2 : Liste des parcelles cadastrales sur lesquels l'établissement professionnel de chasse à caractère commercial exerce son activité dans le département de la Loire

Section	Numéro de parcelle	Surface en are	Commune
C	0136	13990	NEAUX
C	0139	17850	NEAUX
C	0141	52500	NEAUX
C	0143	2280	NEAUX
C	0145	14570	NEAUX
C	0149	28920	NEAUX
C	0140	21680	NEAUX
C	0142	8130	NEAUX
C	0144	4330	NEAUX
C	0146	29590	NEAUX
C	0147	30790	NEAUX
C	0148	5610	NEAUX
C	0159	480	NEAUX
C	0150	2500	NEAUX
C	0151	7690	NEAUX
C	0153	29040	NEAUX
C	0156	1120	NEAUX
C	0157	2646	NEAUX
C	0158	2214	NEAUX
C	0160	1670	NEAUX
C	0162	4330	NEAUX
C	0163	4230	NEAUX
C	0165	2520	NEAUX
C	0166	3160	NEAUX
C	0167	13050	NEAUX
C	0168	5290	NEAUX
C	0152	15020	NEAUX
C	0154	4230	NEAUX
C	0155	17050	NEAUX
C	0161	2400	NEAUX
C	0164	3050	NEAUX
C	0169	3610	NEAUX
C	0170	23650	NEAUX
C	0171	5420	NEAUX
C	0173	1590	NEAUX
C	0175	7250	NEAUX
C	0177	10350	NEAUX
C	0179	8910	NEAUX
C	0183	7560	NEAUX
C	0172	22030	NEAUX
C	0174	13440	NEAUX
C	0176	61840	NEAUX
C	0178	18340	NEAUX
C	0180	36100	NEAUX
C	0181	4510	NEAUX
C	0182	5130	NEAUX

C	0267	17450	NEAUX
C	0270	1666	NEAUX
C	0271	2830	NEAUX
C	0272	3470	NEAUX
C	0268	23370	NEAUX
C	0273	4640	NEAUX
C	0269	2290	NEAUX
C	0274	770	NEAUX
C	0284	2261	NEAUX
C	0291	25	NEAUX
C	0297	7890	NEAUX
C	0299	1950	NEAUX
C	0300	14320	NEAUX
C	0305	9230	NEAUX
C	0307	3670	NEAUX
C	0308	6300	NEAUX
C	0299	1950	NEAUX
C	0301	5310	NEAUX
C	0302	30200	NEAUX
C	0303	10980	NEAUX
C	0306	6420	NEAUX
C	0420	8720	NEAUX
C	0423	14050	NEAUX
C	0421	840	NEAUX
C	0422	5600	NEAUX
C	0514	1928	NEAUX
C	0516	806	NEAUX
C	0512	4838	NEAUX
C	0570	5888	NEAUX
C	0573	5595	NEAUX
C	0575	5361	NEAUX
C	0577	387	NEAUX
C	0585	61407	NEAUX
C	0587	166384	NEAUX
C	0583	2944	NEAUX
C	0579	2272	NEAUX
C	0581	3150	NEAUX
C	0593	255	NEAUX
C	0598	25278	NEAUX
C	0601	8605	NEAUX
C	0602	2518	NEAUX
C	0599	7188	NEAUX
C	0592	44138	NEAUX
C	0595	7180	NEAUX
C	0606	65245	NEAUX
C	0608	5338	NEAUX
C	0605	552	NEAUX
C	0607	123	NEAUX
C	0610	11154	NEAUX